



Le 8 décembre 2016

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira  
en séance publique ordinaire  
le mercredi 14 décembre 2016 à 20h en mairie**

### ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 23 novembre 2016.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Suppression d'un poste de conseiller communautaire à Saint-Étienne Métropole suite à l'extension du périmètre de l'EPCI
5. Convention avec Saint Etienne Métropole pour la répartition du produit de la Taxe d'aménagement.
6. Approbation de la subvention à l'association du Théâtre des Loges pour les Galochades.
7. Approbation de la décision budgétaire modificative n° 5.
8. Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement 2016 pour le budget principal.
9. Modification du règlement du marché de la Bachasse.
10. Questions diverses :

Le Maire,  
Pascal MAJONCHI

